

Paris, le 2 octobre 2026

**AVIS AUX PORTEURS DU FCPR
MIROVA GREEN IMPACT PRIVATE EQUITY**

**(Codes ISIN : Part A : FR001400BFM1 / Part B1 : FR001400CNI1 /
Part B2 : FR001400CNJ9 / Part B3 : FR001400DOC0 / Part B4 : FR001400DOB2)**

Nous vous informons de la mise à jour du règlement de votre fonds afin de se conformer aux évolutions affectant le Fonds Maître, en particulier en ce qui concerne le transfert de la gestion du Fonds Maître de Mirova à Jolt Capital, effectif à compter du 1^{er} octobre 2026.

En conséquence, la dénomination de votre fonds est modifiée comme suit : **JOLT GREEN IMPACT PRIVATE EQUITY**.

Les modifications affectant le Fonds Maître conformément au Règlement ELTIF ont également été reflétées dans le règlement de votre fonds.

Date d'entrée en vigueur : 7 octobre 2026.

La documentation juridique de votre fonds est disponible auprès de Natixis Investment Managers International et peut vous être adressée dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL

Service Clients

43, avenue Pierre Mendès-France

75013 PARIS